



# PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **ELEMENTS DE CONTEXTE SUR UNE TENTATIVE DE TRAVERSEE CLANDESTINE DE LA MANCHE SURVENUE EN SEPTEMBRE DERNIER**

Arras, le 3 mars 2021

Le mercredi 2 septembre 2020, les conditions météorologiques étant très favorables, 41 tentatives de traversées maritimes clandestines de la Manche, pour un total de 592 migrants impliqués, sont recensées sur le littoral du Pas-de-Calais.

Ce même jour, à 4h26, les gendarmes interviennent pour interdire la traversée à 18 Irakiens sur la plage de Oye-Plage et leur prêter assistance. Ces derniers étaient sur le point de tenter la traversée de la Manche pour rallier les côtes britanniques à bord d'une embarcation semi-rigide motorisée de type zodiac.

Les gendarmes prennent alors contact avec les services de la Police Aux Frontières (PAF), qui se rendent sur place pour prendre en compte les migrants présents et interpeller certains d'entre eux aux fins de vérifications administratives.

A ce moment précis, aucun des migrants ne fait part de difficultés particulières. Ils sont donc laissés libres et invités à s'éloigner du littoral. Ce groupe de migrants est contrôlé, un peu plus tard, par d'autres gendarmes en patrouille. Une femme se signale alors comme étant sur le point d'accoucher, ce qui conduit immédiatement les gendarmes présents à alerter les services de secours. Ces derniers la prennent en charge et la font hospitaliser au centre hospitalier de Calais.

Malheureusement, l'hospitalisation de cette femme connaîtra une issue dramatique avec la perte de son enfant.

Une enquête judiciaire est en cours, consécutivement à la plainte déposée sur la plateforme IGPN.

Cet événement, particulièrement triste, témoigne de la dangerosité des tentatives périlleuses de traversées du détroit avec des embarcations de fortune.

### **Service Départemental de la Communication Interministérielle**

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 05

Mél : [pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr](mailto:pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr)



[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)